

# DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

### PROCES VERBAL N°1 - SAISON 2022/2023

**Séance plénière du 30/08/2022**

**A : 20 h 45 en présentiel**

---

**Président :** Frédéric ANTONIO

**Présent (s) :** Nadège MAIGNAN, Geoffrey CAPUS, Laurent CARRIE, Bertrand DARCEOT, Alain DARGENT, Paulo DOS SANTOS, Kévin GALIBERT, Mehmet KILINC, Julien MAINGRET, Béchir YAHYAOU

**Excusé (s) :** Valentin ANTONIO, Eric BOUSQUET, Didier GINHAC

---

Le Président rappelle aux Membres de la Commission qu'ils doivent renouveler leurs cartes de Membre. Le montant diffère selon les cas.

#### **1- Point sur les renouvellements**

Le Président de la CDA indique qu'au 30/08/2022, veille de la date limite pour la validation des enregistrements de licences des arbitres, 110 renouvellements sont enregistrés. Nombre plus conséquent que la saison précédente à date équivalente (70 enregistrements)

Le Président de la CDA interpelle sur deux arbitres ayant renouvelé leur licence malgré le fait qu'ils aient été ajournés à l'examen d'arbitre en juin 2022.

Le Président de la CDA précise qu'il devrait y avoir une quinzaine d'arbitres qui arrêteraient temporairement ou définitivement leurs carrières pour divers motifs (scolarité, année sabbatique,...)

Il précise toutefois qu'il y a une problématique quant aux validations effectives de ces licences du fait de dossiers médicaux en instance (les RDV pour les électrocardiogrammes obligatoires ont été pris tardivement malgré les rappels successifs). Cela se répercutera inévitablement sur le nombre d'arbitres désignables pour les premiers matchs de la saison. Conformément aux règles appliquées par la ligue, les arbitres n'ayant pas rendu leur dossier médical ne pourront pas participer aux tests physiques

Le Président de la CDA précise également que le 10/09/2022, les matchs seront exceptionnellement arbitrés par des séniors car les jeunes seront en stage

## **2- Point sur le règlement intérieur**

Le Président de la CDA précise que le règlement intérieur est en cours de rédaction. Il mentionnera notamment le classement au rang qui avait été voté en commission. Mehmet Kilinc explique la nécessité de mettre en place des poules d'arbitres et d'observateurs qui seraient équilibrées en expérience et ancienneté comme suit :

- D1 : 14 arbitres pour 3 observations par an
  - o Poule A : M. GALIBERT, M. DOS SANTOS, M. ANTONIO
  - o Poule B : M. KILINC, M. MAINGRET, M. BENAOUZ
  
- D2 : 14 arbitres par catégorie pour 2 observations par an
  - o Poule A : M. BAKKA, M. CECHEL
  - o Poule B : M. YAHIAOUI, M. ORIVES
  
- D3 : 14 arbitres par catégorie pour 2 observations par an
  - o Poule A : M. DURAND, M. DARCEOT
  - o Poule B : M. YAYAHOU, M. DARGENT
  
- AA : 2 observateurs à prévoir

La Commission procède ensuite à l'affectation de chaque arbitre dans une poule en fonction de son classement à l'issue de la saison 2021/2022 et de l'ancienneté dans la catégorie afin de les répartir de façon équilibrée.

## **3- Délégations des désignations CRA**

Le Président de la CDA nous informe que la CRA a donné délégation pour la saison 2022/2023, pour les matchs des catégories suivantes :

- R3 Séniors : 2 AA (majeurs)
- R2 Féminines : AC (arbitre sénior)
- U14 R1 : AC
- U14 R2 : AC
- U15 R1 : AC
- U16 R2 : AC
- U17 R2 : AC
- U18 R1 : AA2 (JAD)
- U18 R2 : AC

## **4- FIA**

Les FIA de rentrée sont prévues aux dates suivantes :

- 2, 8 et 9 Octobre 2022
- Les 12, 13 et 19 Novembre 2022

## 5- Stage de rentrée seniors / JA

Le Président de la CDA rappelle qu'en l'absence de dossier médical, les tests physiques ne pourront pas être effectués

- **Le stage de rentrée des seniors** est prévu le 03/09/2022 à SAIX à 8 h 30 et sera dispensé sur la journée avec tests physiques, tests écrits et repas et divers ateliers techniques
- Les Membres de CDA formateurs convoqués sont : P. DOS SANTOS, A. DARGENT, B. DARCEOT, F. ANTONIO, V. ANTONIO et J. MAINGRET. H. MOUSSAOUI renforcera l'équipe.
- La relance des inscriptions a été envoyée par mail le 30/08/2022
- **Le stage de rentrée des JA** est prévu le 10/09/2022 au DTF à 8 h 30
- Les Membres de CDA convoqués sont : B. YAYAHOU, P. DOS SANTOS, J. MAINGRET, F. ANTONIO, A. ANTONIO V
- Le rattrapage aura lieu le 08/10/2022

## 8- Questions diverses

- ST JUERY O : La licence de Malo Coupet a été saisie par erreur avec domiciliation au District pour la saison 2021/2022 au lieu du ST JUERY. Le club doit supporter cette année un cachet mutation (avec pénalité financière) pour enregistrer le renouvellement de la licence  
Le dossier est en cours de régularisation
- A. DARGENT demande la mise en place d'une réunion d'information pour homogénéiser les règles d'observations. Cette réunion se tiendra en présentiel le 22/09/2022 au DTF à partir de 20 h
- L. CARRIE s'interroge quant aux sanctions appliquées à un arbitre (Mr x) et la gestion de l'interdiction d'arbitrer. Le Président de la CDA précise que localement il ne lui sera pas possible de renouveler sa licence pendant 5 ans.
- B. YAYAHOU regrette un relâchement qu'il aurait observé de la part de la CDA et des arbitres sur la fin de saison 2021-2022, mais tient à saluer les 2 bons matchs de finales de coupes

**La séance est levée à 23 h 05**

Le Président  
**Frédéric ANTONIO**

La secrétaire de Séance  
**Nadège MIGNAN**

*LES PRÉSENTES DÉCISIONS SONT PUBLIÉES SOUS RÉSERVE DE VALIDATION LORS DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR.*